

# LISTE D'EMARGEMENT

CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 5 - lundi 21 juin 2021

| NOMS  |                     | QUALITES                           | HEURE D'ARRIVEE | HEURE DE DEPART | SIGNATURES |
|---|---------------------|------------------------------------|-----------------|-----------------|------------|
| <b>EQUIPE DE DIRECTION</b>                                    |                     |                                    |                 |                 |            |
| Sylvain VAUCEL  |                     | Principal                          | 17h45           |                 |            |
| Jocelyn VEILLOT   |                     | Principal Adjoint                  |                 |                 |            |
| Agnès MILLET  |                     | Adjoint Gestionnaire               |                 |                 |            |
| Marie-Christine DELAHAYE                                      |                     | C.PE                               |                 |                 |            |
| <b>REPRESENTANTS DE LA COMMUNE ET DU DEPARTEMENT</b>          |                     |                                    |                 |                 |            |
| Florence THIBAudeau RAINOT                                    |                     | Représentant du Département        | Excuse          |                 |            |
| Christian DUVAL   |                     | Représentant du Département        |                 |                 |            |
| TOUILIN Philippe  |                     | Représentant de la Commune urbaine |                 |                 |            |
| <b>PERSONNALITES QUALIFIEES</b>                               |                     |                                    |                 |                 |            |
| Jérôme MIRGAINE   |                     |                                    |                 |                 |            |
| <b>REPRESENTANTS DES PERSONNES ENSEIGNANTS ET D'EDUCATION</b> |                     |                                    |                 |                 |            |
| <b>TITULAIRES</b>   |                     | <b>SUPPLEANTS</b>                  |                 |                 |            |
| DAVOINE Jérémy  | POLLET Amélie       | AED                                | 17h45           |                 |            |
| EL KETTANI Isabelle   | MOREIRA Elodie      | Professeur                         |                 |                 |            |
| HADDOUCHE Ouiza   | ATTAOUI Abdelatif   | Professeur                         |                 | 18h00           |            |
| HAMMOUALI Mounir  | DUMARCHE Gaëlle     | Professeur                         |                 |                 |            |
| LEROUGE Christophe  | GUILLOT Capucine    | Professeur                         |                 |                 |            |
| QUERNEL Ella  | SAUNEUF Emilie      | Professeur                         |                 |                 |            |
| <b>REPRESENTANTS DES PERSONNELS ATOS</b>                      |                     |                                    |                 |                 |            |
| <b>TITULAIRES</b>   |                     | <b>SUPPLEANTS</b>                  |                 |                 |            |
| GERNIDOS Laurent  |                     |                                    |                 |                 |            |
| MULLER Elisabeth  |                     |                                    |                 |                 |            |
| <b>REPRESENTANTS DES PARENTS ELEVES</b>                       |                     |                                    |                 |                 |            |
| <b>TITULAIRES</b>   |                     | <b>SUPPLEANTS</b>                  |                 |                 |            |
| GAONACH Isabelle  | MALANDAIN Valérie   | Parent d'élève                     | présente        |                 |            |
| CREMAS Morgane  | CAUVIN Flore        | Parent d'élève                     | présente        |                 |            |
| GOULAY Christine  | LECLERC Nathalie    | Parent d'élève                     |                 |                 |            |
| ZIANE MAMAR Madjoub   | MASSON Aurélie      | Parent d'élève                     | présente        |                 |            |
| BARRET Christine  | MASSON Romuald      | Parent d'élève                     | présente        |                 |            |
| DUMESNIL Jérôme   |                     | Parent d'élève                     | Excuse          |                 |            |
| <b>REPRESENTANTS DES ELEVES</b>                               |                     |                                    |                 |                 |            |
| <b>TITULAIRES</b>   |                     | <b>SUPPLEANTS</b>                  |                 |                 |            |
| HADJI Sayyid  | KILIC Alysia        | Elève de l'établissement           |                 |                 |            |
| RAHO Falya  | CONSTANTIN Fénéline | Elève de l'établissement           |                 |                 |            |



Présidence : M. VAUCEL

Secrétariat : M VEILLOT

Membres absents excusés : Florence THIBAudeau RAINOT, M. DUMESNIL

Membres absents : Christian DUVAL, Mme GOULAY, Mme HADDOUCHE, Sayyid HADJI, Mme MULLER, Mme QUERNEL, Falya RAHO, Philippe TOUILIN.

Membres présents : Mme BARRET, Mme CREMAS, M DAVOINE, Mme DELAHAYE, Mme EL KETTANI, Mme GAONACH, M GERNIDOS, M HAMMOUALI, M LEROUGE, Mme MASSON, Mme MILLET, M. VAUCEL, M. VEILLOT, Mme ZIANE MAMAR.

Membre invité : Mme LEGRAND (non votant).

Quorum : atteint avec 14 (minimum 12) membres à l'ouverture de séance.

**Séance ouverte à 17 h 49**

**Séance close à 20 h 03**

| N° et nature des questions traitées   | Nombre de feuillets | Réservé à l'autorité de contrôle |
|---|---------------------|----------------------------------|
| I - Conseil d'administration<br>II – Affaires relatives au fonctionnement de l'EPLÉ<br>III - Affaires financières<br>IV – Questions diverses<br>V - Annexes |                     |                                  |
| Total des feuillets   |                     |                                  |



Convocation le : 7 juin 2021

Transmis par l'application **Dém'Act** (Dématérialisation des actes des EPLE)

Le :

Membres du CA : 22

A

Quorum : 12

- M. le Recteur – DAJEC1  
- Monsieur le Président du Conseil Général

| <b>I – CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>  | <i>Réservé à l'autorité de contrôle</i> |
|--|---|
| <p>Le conseil d'administration du collège Henri Wallon au Havre s'est réuni le lundi 21 juin 2021, en salle du Conseil, sous la présidence de M. VAUCEL, Principal.</p> <p>Le quorum étant atteint avec 14 membres, le Conseil d'Administration peut donc siéger valablement, la séance est ouverte à 17 h 49.</p> <p>M. le président précise que parallèlement M VEILLOT assurera une prise de notes pour assurer le suivi des débats.</p> <p>M VEILLOT accepte d'assurer le secrétariat de séance.</p> <p>M. Le Président ouvre la séance en saluant les membres du conseil d'administration.</p> <p><b>1. <u>Approbation du procès-verbal précédent :</u></b></p> <p>M. le Président soumet à l'approbation des membres le compte-rendu du Conseil d'Administration du 8 avril 2021.</p> <p><b>Commentaires/ débat :</b></p> <p><b>Contre : 0            Abstention : 0            Pour : 14/ 14</b></p> <p><b>2. <u>Modification de l'ordre du jour</u></b></p> <p>M. Le Président informe les membres du conseil d'administration qu'il souhaite apporter les modifications suivantes à l'ordre du jour :</p> <p>Dans les affaires relatives au fonctionnement de l'EPLÉ :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ajout du bilan des missions particulières</li><li>- Ajout du bilan du CESC</li></ul> <p>M. le Président soumet à l'approbation des membres du Conseil d'Administration les modifications de l'ordre du jour.</p> <p><b>Contre : 0            Abstention :0            Pour :14/ 14</b></p> |   |

L'ordre du jour modifié de la présente séance est adopté comme suit :

**I- Conseil d'administration.**

1. Approbation du procès-verbal du CA du 8 avril 2021.
2. Approbation de l'ordre du jour.

**II- Affaires relatives au fonctionnement de l'EPLE.**

3. Autorisation de procéder au recrutement des AED et des AP
4. Programmation des séjours en Irlande et à la montagne
5. Bilan des missions particulières
6. Ventilation des IMP (Indemnités pour Missions Particulières) pour la rentrée 2021
7. Bilan de l'enquête de climat scolaire.
8. Bilan du CESC.
9. Bilan de l'évaluation externe
10. Présentation du plan d'actions 2021 de la Cité éducative

**III. Affaires financières.**

11. Décisions Budgétaires Modificatives pour information
12. Décisions Budgétaires Modificatives pour vote
13. Conventions (Cité éducative, avenant à la convention de mutualisation des fonds de la Cité éducative, CESCii, Hav'fun roller, transfert des fonds perçus au titre de la Cité éducative pour les collèges Moulin et Descartes, HAC, Terres de paroles, « Lecture pour tous », Le Havre Seine Métropole gestion des déchets)
14. Convention d'Occupation Précaire au bénéfice d'un étudiant dans le cadre de l'opération « la main à la pâte »
15. Programme de gros travaux
16. Autres affaires financières (Remise d'ordre épreuves du DNB...)

**IV. Questions diverses.**

| II AFFAIRES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE L'EPLE   |  |
|---|--|
| <p><b>3. Autorisation de procéder au recrutement des Assistants d'Education et Assistants Pédagogiques pour la rentrée 2021.</b></p> <p>M. le Président informe les membres du Conseil d'Administration de la nécessité de renouveler les contrats des AED et AP pour l'année scolaire 2021-2022. Il précise que cette année, il revient à l'établissement de ventiler les moyens sur ces différentes fonctions. Ainsi le réseau bénéficie d'une dotation de 9,5 ETP pour recruter les AED et les AP.</p> <p>La phase d'entretiens a été menée au début du mois de juin et deux contrats d'AED ont été renouvelés mais il conviendra d'attendre les résultats des concours le 23 juin pour définir les besoins en recrutement des AP.</p> <p>Il précise que l'AED en Préprofessionnalisation, Mme Dajon souhaitait mettre un terme à son contrat à l'issue de ses deux premières années de contrat d'AED en Préprofessionnalisation.</p> <p><b>Commentaires/ débat :</b></p> <p><b>Contre : 0                    Abstention : 0                    Pour : 14/ 14</b></p> <p><b>4. Programmation des séjours en Irlande et à la montagne.</b></p> <p>Monsieur le président présente les projets pour les deux séjours portés pour l'année.</p> <p>Pour le séjour en Irlande :</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px;"><p>NOMBRE D'ÉLÈVES: 49 élèves de 4ème et de 3ème et 5 (ou 6) accompagnateurs.</p><p>ACCOMPAGNATEURS: - Mme DUMARCHÉ<br/>- Mme EL KETTANI<br/>-<br/>-</p><p>ORGANISME ORGANISATEUR: CLC (Groupe Go&amp;Live).</p><p>OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES:</p><p>Le voyage d'étude a pour but de permettre aux élèves de découvrir l'Irlande et plus particulièrement la ville de Dublin, son histoire et ses traditions (L'insurrection de printemps 1916, l'histoire de l'immigration Irlandaise, les danses traditionnelles, l'art...).</p><p>Ils auront également l'occasion d'entendre et d'échanger en langue anglaise auprès de différents intervenants anglophones et des familles d'accueils dans lesquelles ils logeront. Les différentes thématiques abordées seront abordées en classe.</p><p>Enfin les élèves auront l'opportunité d'emprunter différents moyens de transport auxquels ils sont peu accoutumés.</p><p>COÛT TOTAL DU PROJET ESTIMÉ: entre 19 000 et 20 000 euros.</p><p>COÛT PAR ÉLÈVE ESTIMÉ: entre 350 et 370 euros par élève.</p></div> <p><b>Le coût maximum par famille est fixé à 370€. Un échelonnement en 3 fois est également voté.</b></p> | <p>Réservé à l'autorité de contrôle</p> <p>ACTE 48</p> |

**Commentaires/ débat :**

Les représentants des parents d'élèves demandent si le CLC accepte les « bons CAF », qui permettraient de réduire le coût sensiblement pour les familles allocataires.

M. le Président s'engage à le vérifier auprès de l'organisateur.

**Contre :** 0      **Abstention :** 0      **Pour :** 14/ 14

ACTE 53

Pour le séjour à la montagne :

Le séjour à la montagne 2022 aura lieu la semaine du 6 au 12 mars.

Départ le dimanche matin du collège, arrivée le soir au chalet des farfadets aux Gets, 5 jours sur place, retour le vendredi soir, arrivée au collège le samedi matin.

L'objectif est de permettre aux élèves de découvrir un milieu qui est pour la plupart d'entre eux inconnu. Le séjour permet également aux élèves de gagner en autonomie, d'apprendre à vivre en collectivité, et de découvrir de nouvelles pratiques (ski, luge, remontées mécaniques...).

Le séjour concerne les élèves de 5ème. 42 places sont disponibles. Il est possible de proposer aux 4èmes si l'effectif de 42 élèves de 5ème n'est pas atteint.

Le coût maximum par famille est fixé à 345 € sans l'aide du Contrat de Réussite éducative du département 76. Un échelonnement en trois fois est également voté.

**Commentaires/ débat :**

**Contre :** 0      **Abstention :** 0      **Pour :** 14/ 14

ACTE 54

**5. Bilan des Indemnités pour Missions Particulières.**

Monsieur le président rappelle le principe des missions particulières et il précise que depuis la rentrée 2019 toutes les missions particulières ont fait l'objet d'une lettre de mission critériée au cours du premier trimestre.

Les bilans des porteurs de missions ont été portés à la connaissance des membres du Conseil d'administration et sont joints en annexe.

**Commentaires/ débat :**

**6. Ventilation des Missions Particulières pour la rentrée 2021.**

Monsieur le président expose le projet de ventilation des Indemnités pour Missions Particulières au regard des axes du projet d'établissement ajustés aux besoins en conseil pédagogique. Il précise que les enseignants volontaires pour assumer ces missions pourront se positionner à la fin de cette année scolaire dans l'attente des conseils d'enseignement avec les collègues nouvellement nommés afin qu'ils puissent possiblement se positionner sur un dossier. Pour rappel, les moyens fléchés à des missions qui ne seraient pas couvertes par des enseignants ne seront pas attribués et seront donc rendus avec la dotation.

ACTE 50

**Commentaires/ débat :**

Les représentants des parents d'élèves s'inquiètent du risque de disparition du CIA si la mission de référent Parcours Avenir n'était pas attribuée. M. le Président explique que la bonne conduite des CIA nécessite au préalable la cohérence du Parcours Avenir mais qu'il a bon espoir que ces missions trouvent acquéreur sous peu.

Les représentants du Personnel s'inquiètent du poids des contraintes matériel sur le calendrier de mise en place du Fab'Lab, puisque la ventilation inclut la mission du référent Fab'Lab.

**Contre :** 0      **Abstention :** 0      **Pour :** 14 / 14

**7. Bilan de l'exercice Incendie avec le SDIS.**

M. le Président expose les objectifs, la mise en œuvre et l'évaluation de cet exercice mené le lundi 14 juin 2021.

**Commentaires/ débat :**

(Cf. diaporama définitif joint en annexe)

Les représentants des parents d'élèves confirment l'intérêt de mesurer le stress provoqué chez les élèves par un exercice réaliste.

**8. Bilan de l'enquête de climat scolaire.**



M. le Président rappelle que l'établissement a réalisé une enquête de climat scolaire entre février et mars 2021 en vue d'alimenter les outils de diagnostic utiles à la définition d'un projet d'établissement cohérent.

Le diaporama de la synthèse produite par l'Equipe mobile de Sécurité est joint.

Les préconisations, qui sont recoupées par celle de l'équipe d'évaluateurs externe seront prise en compte dans l'évolution de la structure pour la rentrée prochaine.

**Commentaires/ débat :**

(Cf. diaporama définitif joint en annexe)

**9. Bilan de l'évaluation externe de l'établissement.**

- M. le Président rappelle la participation du collège Henri Wallon à la démarche d'évaluation de l'EPL. Cette nouvelle démarche d'évaluation des établissements est déclinée au plan national ainsi tous les établissements doivent être évalués tous les 5 ans.

Deux phases ont structuré cette démarche :

- **Auto-évaluation**

Réflexion collective engagée dès septembre 2019 lors d'un conseil pédagogique.

Retours réflexifs sur les indicateurs chaque année

Réunion du comité de pilotage interne le 11 mars 2021

Réunion des délégués du CVC le 22 mars 2021

Réunion des représentants des parents le 29 mars 2021

- **Évaluation externe**

Contact CE : janvier 2021

Réception du rapport d'auto-évaluation le 2 avril

Visites : 20 et 21 mai

Questionnement sur :

La stratégie de l'établissement

La maîtrise des fondamentaux

La prise en compte de la diversité des élèves et de la difficulté scolaire

Les parcours des élèves

Le climat scolaire

Les alliances éducatives et la co-éducation

L'établissement au sein d'un réseau, d'un territoire

L'établissement dans son environnement partenarial

Les grands axes de travail et les conclusions des évaluateurs externe sont exposés en partie aux membres du conseil qui seront dans leur grande majorité présent lors de la restitution qui se tiendra demain. Durant ce temps de travail, les préconisations seront soumises à la communauté éducative.

**Commentaires/ débat :**

**10. Présentation du plan d'actions de la Cité éducative et des comités de pilotage et comité technique Education Nationale.**

M. le Président présente le règlement des comités Education Nationale en charge de la mise en œuvre de la Cité éducative au sein des établissements.

Il procède à la projection du projet de plan d'actions 2021 qui sera validé dans les jours à venir par les différents partenaires, présenté par la Principale adjointe - Cheffe Opérationnelle de Projet de la Cité éducative.

**Commentaires/ débat :**

**11. Bilan du CESC.**

M. le Président cède la parole à Monsieur le Principal Adjoint afin qu'il présente le bilan 2020/2021 du CESC.

**Commentaires/ débat :**

(Cf. diaporama définitif joint en annexe)

Les représentants des parents posent la question des élèves rencontrant un questionnement de genre lorsque des actions s'adressent séparément aux garçons et aux filles.

M. le Président explique que plus globalement, les valeurs républicaines incluent le droit à la différence ; il appartient à l'EPL de protéger tout élève des différentes formes de stigmatisation, sans céder à quelque effet de mode ni stimuler de questionnement identitaire.

A l'issue de tous ces bilans, M. le président soumet au vote le bilan pédagogique de l'année scolaire 2020-2021

**Commentaires/ débat :**

**Contre : 0                    Abstention : 0                    Pour : 14 / 14**

ACTE 49

**Départ de M. LEROUGE à 19h30.**

| III – AFFAIRES FINANCIERES  | Réservé à l'autorité de contrôle |
|---|----------------------------------|
| <p><b>11- Décisions Budgétaires Modificatives pour information.</b></p> <p>Il s'agit d'inscrire les reliquats suivants dans l'exercice budgétaire 2021 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Vacances apprenantes reliquat 2736.80€ (VE-VACAPP-16EO-)</li><li>- Dotation équipement : 3000 € (OPC-CD76-2EQUIP -1313)</li><li>- Manuels scolaires reliquat 5309.05 € (AP-PEDAG-13MS-)</li><li>- Carnets de correspondance reliquat : 1226.40 (AP-PEDAG-13COR)</li><li>- Droit de reprographie reliquat : 473.55 (AP-PEDAG-13REP)</li><li>- Education Artistique et Culturelle reliquat : 1500 (AP-PEDAG-13EAC)</li><li>- Stage reliquat 19.05 (AP-PEDAG-13STA)</li><li>- Parcours d'excellence reliquat 2845.93 (AP-PEDAG-13CDR)</li><li>- Petit déjeuner reliquat 228 (VE-ETAT- 16ESCPDJ)</li><li>- Plan numérique reliquat 864.34 (AP-PEDAG-13RPN)</li><li>- Dotation équipement Reliquat 1175.75 (AP-PEDAG-2EQUIP)</li><li>- Dotation équipement Reliquat 5226 (ALO-ADMIN-2EQUIP)</li><li>- Parcours d'excellence Univ reliquat 1890.42 (AP-PEDAG-0PE-UNIV)</li></ul> <p><b>12- Décisions Budgétaires Modificatives pour vote.</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Etat néant</li></ul> <p><b>13- Conventions.</b></p> <p>Monsieur le président soumet aux membres du conseil d'administration les conventions suivantes pour signature :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CITE EDUCATIVE</li></ul> <p>Le conseil d'administration autorise le Chef d'établissement à acter les conventions relevant des actions menées par la Cité Educative sur l'année scolaire 2021-2022.</p> <p>Le chef d'établissement est chef de file de la Cité Educative Le Havre Nord.</p> <p>Il s'agit des conventions : "Environnement et Attractivité" + "Labomath" + "Fablab" + "Accompagner la difficulté scolaire" + "Lecture et langage" + Mathématiques : sciences et esprits critiques"</p> <p><b>Commentaires/ débat :</b></p> <p><b>Contre : 0                    Abstention : 0                    Pour : 13 13</b></p> | <p>ACTE 52</p>                   |

|   |                |
|---|----------------|
| <p>- <u>CESCii</u> : Convention relative à la mise en œuvre d'un CESC inter-établissement et inter-degré dans le cadre des actions de la Cité éducative le Havre nord-ouest.</p> <p><b>Commentaires/ débat :</b></p> <p><b>Contre : 0                    Abstention : 0                    Pour : 13 / 13</b></p>   | <p>ACTE 62</p> |
| <p>- <u>HAV'FUN ROLLER</u> : Dans le cadre des vacances apprenantes, ateliers d'initiation rollers. Deux prestations de deux heures pour un montant de 240.00</p> <p><b>Commentaires/ débat :</b></p> <p><b>Contre : 0                    Abstention : 0                    Pour : 13 / 13</b></p>  | <p>ACTE 44</p> |
| <p>- <u>TERRES DE PAROLES</u></p> <p>Action menée par Mme Béarzi, professeur de français et relative à l'organisation d'un festival de lecture, de performances, de rencontres littéraires et de théâtre dans divers lieux. Au collège, intervention de l'auteur Franck ACHARD pour « Osez Flaubert ! ». Cette intervention fait l'objet d'une demande auprès du CRED.</p> <p><b>Commentaires/ débat :</b></p> <p><b>Contre : 0                    Abstention : 0                    Pour : 13 / 13</b></p> | <p>ACTE 45</p> |
| <p>- <u>HAC</u> : Convention relative à la prise en charge par le HAC football des élèves inscrits au collège Henri Wallon.</p> <p><b>Commentaires/ débat :</b></p> <p><b>Contre : 0                    Abstention : 0                    Pour : 13 / 13</b></p>  | <p>ACTE 64</p> |

- ALEX COUSSEAU

Dans le cadre de l'action « Lecture pour tous » initiée par la Cité Educative du Havre Nord, intervention auprès de 8 classes du territoire avec présentation du livre « Mon frère est un cheval ». Montant de la prestation : 895.52€ TTC imputable sur la ligne budgétaire 16CIT03

ACTE 46

**Commentaires/ débat :**

**Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13 / 13**

- LE HAVRE SEINE METROPOLE

La communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole convention particulière redevance spéciale qui comporte Les taux de remplissage de bacs à déchets : déchets ménagers, emballages et papiers, cartons bruns pilés, bio-déchets et verre une collecte par semaine

ACTE 59

**Commentaires/ débat :**

**Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13 / 13**

- AVENANT A LA CONVENTION DE MUTUALISATION DES FONDS DE LA CITE EDUCATIVE

"En application du paragraphe 2.4.1.2.2. de l'Instruction codificatrice M9.6 relative au cadre budgétaire et comptable des établissements publics locaux d'enseignement - Tome 2 : le budget et l'exécution budgétaire, constituent des immobilisations les éléments destinés à servir de façon durable à l'activité de l'établissement public disposant du droit réel de propriété, duquel découlent les notions suivantes : maîtrise technique de l'élément, prise en charge de son entretien et de la responsabilité en cas de dommage causé aux tiers. Eu égard aux corollaires du droit réel de propriété, l'acquisition de biens immobilisés dont la valeur unitaire hors taxe excède le montant de 800 euros d'une part, et dont le caractère durable au-delà de la première utilisation est acté d'autre part, doit être assurée par l'établissement public dûment propriétaire. Le compte 6561 enregistrant les transferts à un EPLE dans le cadre de mutualisation de compétence [...], un mandat de paiement sera établi par le collège support du conventionnement programmatique de la Cité éducative, à savoir le collège Henri Wallon. Ce mandat sera émis à l'appui d'un titre exécutoire dûment émis par l'établissement scolaire partenaire et futur propriétaire de l'immobilisation. Le titre de recettes sera émis dans la comptabilité budgétaire du collège support pour le montant du titre exécutoire, dès lors que les conditions d'octroi sont réalisées et pour le montant des dépenses effectuées au cours de la période se rattachant à l'effectivité du conventionnement. "

ACTE 55

**Commentaires/ débat :**

|   |                |
|---|----------------|
| <p><b>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13 / 13</b></p> <p><b>14 -Convention d'Occupation Précaire au bénéfice d'un étudiant dans le cadre du projet « La main à la pâte ».</b></p> <p>Monsieur le président rappelle que dans le cadre de l'Opération « La main à la pâte, un/une étudiant(e) interviendra un trimestre dans le réseau pour promouvoir les sciences dans les écoles et au collège. Il/Elle sera logé€ dans le studio au sein du collège pour un montant mensuel de 102 € suite à l'estimation fournie par les Domaines. La salle de bain du studio a été rénovée sur les fonds propres du collège.</p> <p>M le Président soumet à l'<u>avis</u> des membres du Conseil d'administration l'autorisation de proposer en Convention d'Occupation Précaire, le studio au deuxième étage du collège au bénéfice d'un étudiant impliqué dans l'opération de la main à la pâte.</p> <p>Cette somme sera financée sur les fonds de la Cité éducative</p> <p><b>Commentaires/ débat :</b></p> <p><b>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13 / 13</b></p> <p><b>15- Autres affaires financières :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <u>Transfert</u> des fonds perçus au titre de la Cité éducative pour les collèges Moulin et Descartes : Dans le cadre des fonds d'amorçage 2019 de la Cité éducative 39 856€ ont été fléchés pour l'achat de deux classes mobiles par réseau d'Education Prioritaire.</li></ul> <p>Cependant, la réglementation relative aux achat s immobilisables nous impose de procéder au transfert des fonds sur les comptes des établissements « tête de réseau ». Par conséquent, il convient de procéder au virement de 13 285 € au collège Moulin et le même montant au collège Descartes. Chaque établissement se chargera de voter un prélèvement sur les fonds de réserve pour engager les fonds.</p> <p><b>Commentaires/ débat :</b></p> <p><b>Contre : 0 Abstention : 0 Pour : 13 / 13</b></p> | <p>ACTE 51</p> |
|---|----------------|

|   |   |
|---|---|
| <p>- <u>Prévisions des gros travaux</u> : A la date du 23 juin, les gros travaux sont toujours confirmés. Il s'agit de la rénovation de l'espace plonge, de la mise en place du tri sélectif, de la création d'un couloir dans le réfectoire, de la rénovation de la salle SVT, d'un local poubelles et de deux abris vélos. Il est ajouté un changement imminent du portail coulissant (accès parking) qui ne fonctionne plus depuis plus de trois mois ; cela pose un épineux problème de sécurité dans le cadre du plan Vigipirate. La réfection de la cour de création est également envisagée sur cette période de gros travaux été 2021 et aux vacances d'automne.</p> <p>- <u>Etat des petits travaux</u> :</p> <p>La façade de l'administration va être « revissée ».</p> <p>Le portillon a été changé et le grand portail consolidé. Les luminaires de la SEGPA vont être retirés suite à la chute de l'un d'entre eux. Le studio a été rénové sur les crédits du collège (peinture, toilette changé, joints refaits). Les luminaires du parking ont été changés. Les aménagements des petites salles attenantes à la salle de permanence sont achevés. L'entretien et le déracinage du secteur Infirmerie est prévu avant le 7 juillet. La fibre optique a été installée au collège et le sera prochainement dans les logements. L'installation de la visiophonie pour l'accueil, la cuisine, et les logements est en cours.</p> <p>Remise d'ordre épreuves du DNB</p> <p>Monsieur le Président soumet à l'avis des membres du CA une remise d'ordre à effectuer pour les élèves demi-pensionnaires des classes de sixième, cinquième ou quatrième durant les épreuves du DNB. Ces deux remises d'ordre s'effectueront les lundi 28 juin et mardi 29 juin.</p> <p><b>Commentaires/ débat :</b></p> <p><b>Contre :            0            Abstention :    0            Pour :            13 / 13</b></p> <p>-</p> | <p>ACTE 47</p>                          |
| <p><b>V – QUESTIONS DIVERSES</b></p>  | <p>Réservé à l'autorité de contrôle</p> |
| <p>Pas de question déposée.</p>   |   |

Fin du conseil d'administration à 19 h 58.